



### Les systèmes agrosylvicoles mis en place

Le laboratoire rural *Agroforesterie et paysage* a pour objectif d'évaluer l'intérêt d'utiliser les systèmes agroforestiers de type *agrosylvicole* dans un contexte d'agriculture extensive (fiche 1). Cette évaluation passe notamment par la mise en place d'essais sur le terrain, réalisés en partenariat avec des propriétaires privés. Ils permettent de tester le modèle agrosylvicole en conditions réelles et de l'étudier sous différentes facettes. Cette fiche présente les grandes lignes des systèmes mis en place.

### Trente-trois systèmes d'essai et de démonstration

De 2006 à 2014, 33 systèmes agroforestiers ont été mis en place dans la région du Rocher-Percé<sup>1</sup>. Ils impliquent 23 propriétaires, dont 9 sont des agriculteurs et 14 ne le sont pas.

La plupart de ces systèmes sont des haies en bordure de champ ou des systèmes agroforestiers intercalaires (SAI). Au total, environ 5 800 arbres appartenant à 14 essences reconnues pour la qualité de leur bois ont été plantés, ainsi que 3 800 arbres et arbustes d'accompagnement (production fruitière ou valeur ornementale).

Les systèmes agroforestiers qui constituent ce réseau de parcelles d'essai et de démonstration n'ont pas tous été mis en place au même moment. Ainsi, 3 générations de systèmes peuvent être identifiées.

Génération	Implantation	Propriétaires participants	Nombre
Première	2006-2007	- Agriculteurs intéressés	11
Deuxième	2009	- Propriétaires ciblés (agriculteurs et non agriculteurs)	3
Troisième	2012-2014	- Propriétaires non agriculteur identifiés suite aux enquêtes de 2010 (réalisées sur 3 secteurs de la région du Rocher-Percé) - Agriculteurs intéressés	19

D'une génération de systèmes à l'autre, des améliorations ont pu être apportées, que ce soit au niveau du choix des essences ou du modèle d'entente liant le propriétaire, un agriculteur et la collectivité. Cette démarche a permis de progresser vers des modèles mieux adaptés aux réalités locales.

<sup>1</sup> Cette région correspond à la partie est de la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé.

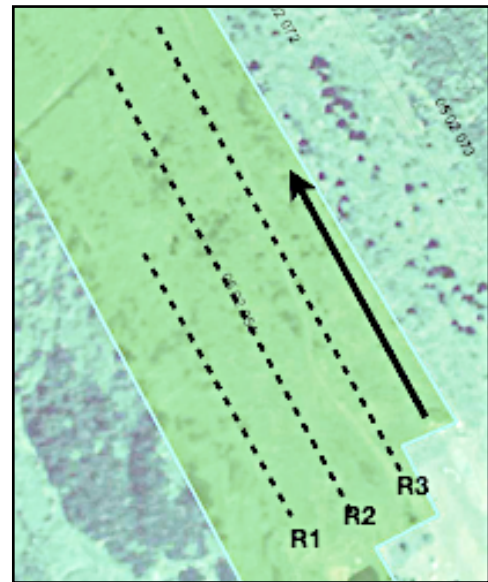
## Quatre exemples de systèmes agrosylvicoles mis en place

### Haie à une rangée en bordure de champ (Système RP-04 - implanté en 2006)



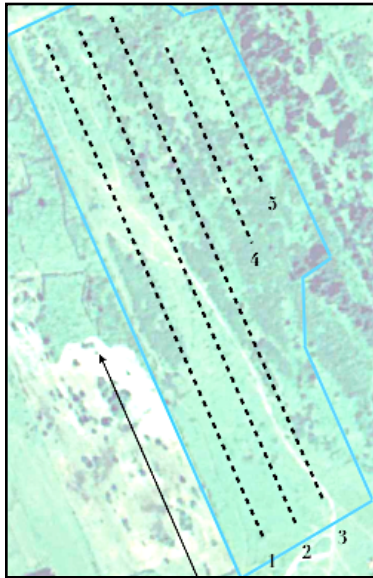
Ce système est composé d'une haie à une seule rangée plantée sur la bordure d'un champ. Elle occupe un espace qui était délaissé et envahi par la végétation arbustive spontanée.

### Système agroforestier intercalaire à 3 rangées (Système RP-14 - implanté en 2009)



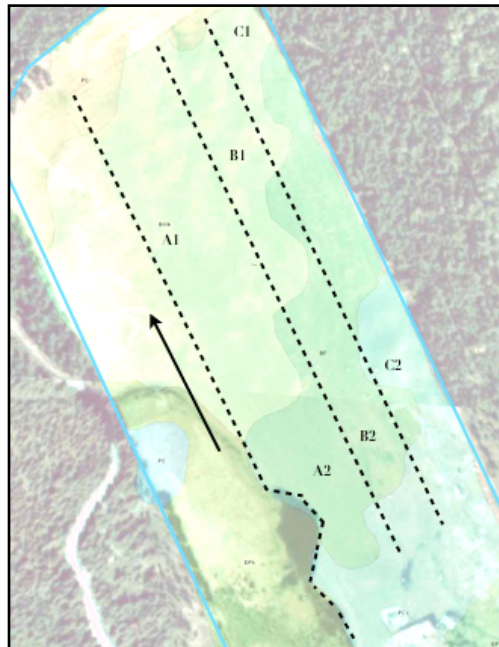
Ce système agroforestier intercalaire est l'un des premiers à avoir été mis en place dans la région. Il a nécessité l'élaboration d'une entente pour associer la propriétaire (qui possède la terre et les arbres) et l'agriculteur (qui exploite les bandes cultivées).

## Système agroforestier intercalaire à 5 rangées (Système RP-20 - implanté en 2012)

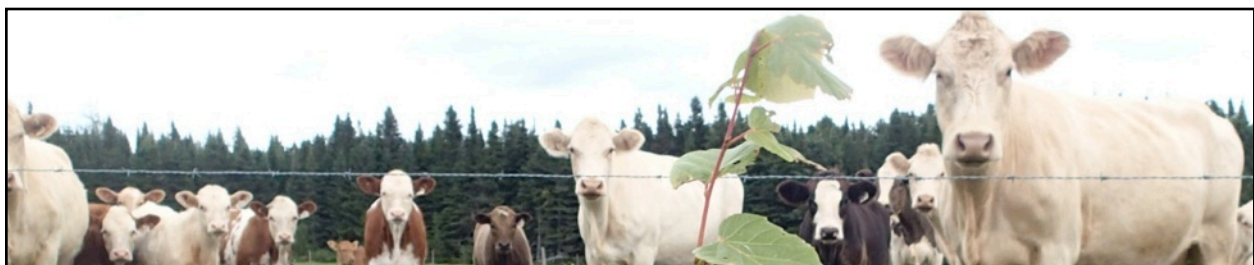


Ce système agroforestier intercalaire à 5 rangées a été mis en place sur une ancienne terre agricole abandonnée à la friche. Son propriétaire n'habite plus la région mais conserve la terre comme patrimoine familial. Il était donc heureux qu'elle retrouve sa vocation à travers un projet original. Le système étant visible depuis la route, les passants peuvent profiter de ce paysage à nouveau entretenu.

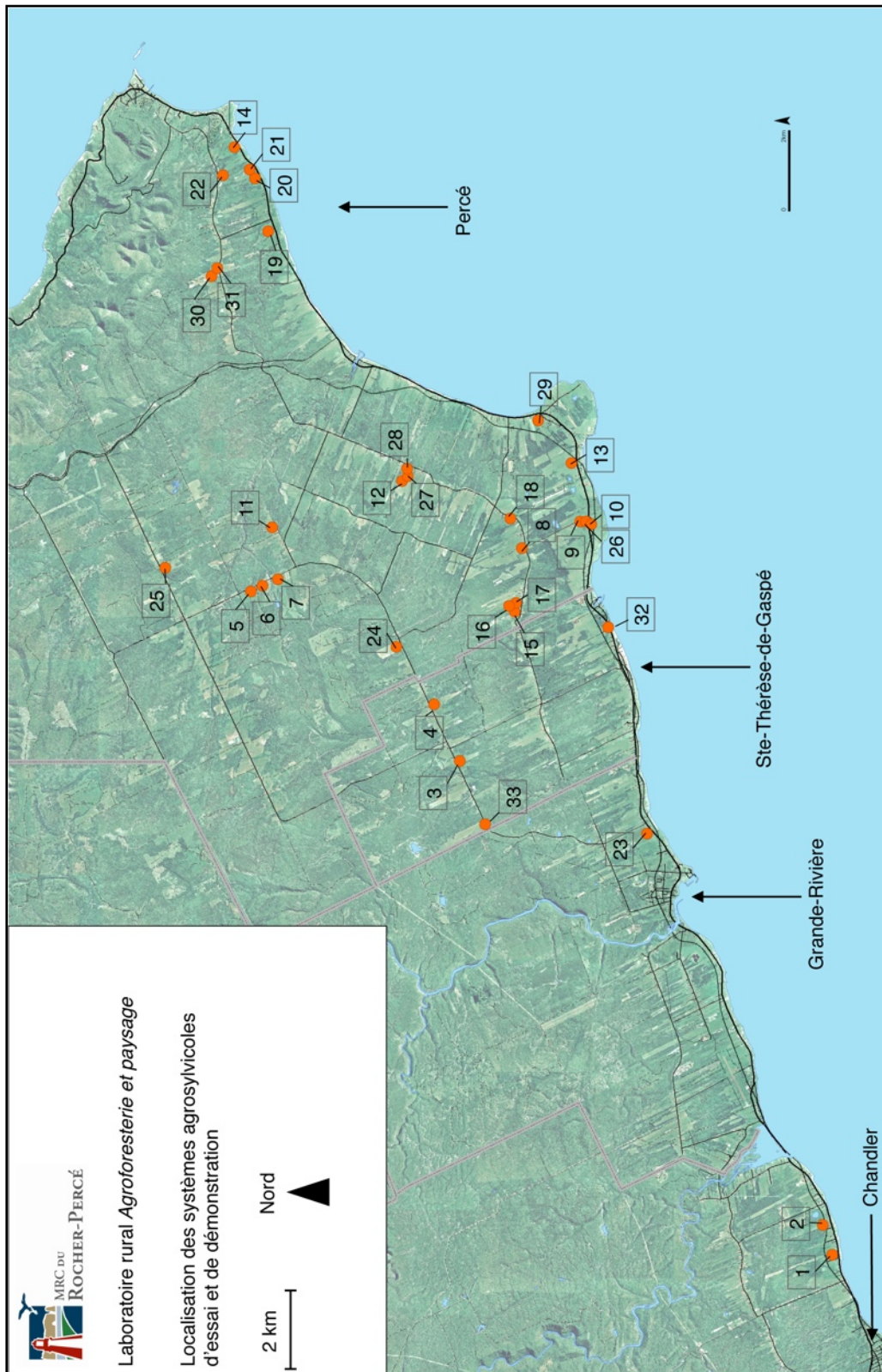
## Haies entre des pâturages (Système RP-24 - implanté en 2012)



Trois haies composées d'arbres à bois et d'autres essences fruitières et ornementales ont été plantées entre des parcelles pâturées. Les objectifs de l'agriculteur propriétaire de ce système étaient de protéger ses animaux et d'embellir sa propriété. Depuis, il se découvre un intérêt pour la taille de feuillus.



## Localisation et caractéristiques des systèmes



# Le laboratoire rural *Agroforesterie et paysage* - Fiche 7

Identi- fiant	Année d'implan- -tation	Aménage- -ment <sup>1</sup>	Superficie ou longueur	Arbres à bois (nombre essences)	Arbres ou arbustes fruitiers ou ornement <sup>2</sup>	Culture agricole associée	Tenure <sup>3</sup>	Description / Commentaire
RP-01	2006	Haies	556 m	138 (7)		Framboisière	Agr.	Série de haies (1 rangée) entourant la framboisière
RP-02	2006	SAI	3,3 ha	317 (7)		Fourrage	Prop.	Réseau de haies (1 et 2 rangées) formant un SAI
RP-03	2006	Haies	432 m	143 (4)		Fourrage	Agr.	2 haies (1 rangée) de part et d'autre du champ
RP-04	2006	Haie	280 m	70 (4)		Fourrage	Prop.	Haie (1 rangée) sur une ancienne bordure de champ non entretenue
RP-05	2006	SAI	3 ha	60 (3)	oui	Fourrage	Prop.	Verger de sureau blanc partiellement mené en SAI avec 2 haies (1 rangée) en bordure de parcelle - ancienne friche
RP-06	2007	Haies	1 938 m	542 (10)	oui	Fourrage	Prop.	Réseau de 14 haies (1 et 2 rangées) à composition variée en bordure de parcelles
RP-07	2009	SAI	3,8 ha	281 (10)		Fourrage	Prop.	SAI à 10 rangées - ancienne friche
RP-08	2007	Haies	450 m	151 (5)		Fourrage	Agr.	2 haies (1 rangée) autour d'un chemin sur une ancienne bordure de champ non entretenue
RP-09	2006	Haie	486 m	159 (7)		Fourrage	Agr.	Haie (2 rangées) en bordure de champ
RP-10	2007	Haies	750 m	242 (6)		Fourrage	Agr.	4 haies (1 rangée) en bordure de champ
RP-11	2009	SAI	4,2 ha	233 (9)		Fourrage	Agr.	SAI à 9 rangées - ancienne friche
RP-12	2006	Haie	126 m	41 (7)		Fourrage	Agr.	Haie (2 rangées) en bordure de champ
RP-13	2006	Haies	1 605 m	308 (5)		Fourrage	Prop.	4 haies (1 rangée) de part et d'autre des deux branches d'un ruisseau traversant un champ
RP-14	2009	SAI	2,7 ha	134 (9)		Fourrage	Prop.	SAI à 3 rangées - ancienne friche
RP-15	2012	SAI	4,2 ha	308 (12)	oui	Fourrage	Prop.	RP-15 et RP-16 forment un même système (2 propriétaires) ; SAI à 4 rangées + 2 haies (1 rangée) de part et d'autre du champ - ancienne friche
RP-16	2012						Prop.	
RP-17	2012	Haies	640 m	81 (10)	oui	Fourrage	Prop.	2 haies (1 rangée) de part et d'autre du champ sur d'anciennes bordures non entretenues
RP-18	2012	SAI	6,5 ha	404 (12)	oui	Fourrage	Prop.	SAI à 4 rangées + 2 haies (1 rangée) de part et d'autre du champ - ancienne friche
RP-19	2012	SAI	3,9 ha	244 (6)		Fourrage	Prop.	SAI à 5 rangées - ancienne friche
RP-20	2012	SAI	5,6 ha	347 (8)		Fourrage	Prop.	SAI à 5 rangées - ancienne friche
RP-21	2012	SAI	4,4 ha	244 (7)		Fourrage	Prop.	SAI à 4 rangées - ancienne friche
RP-22	2012	SAI	2 ha	132 (11)		Fourrage	Prop.	SAI à 4 rangées
RP-23	2012	Haies	1 640 m	191 (8)	oui	Parc chevaux	Agr.	4 haies (1 rangée) entourant les enclos des chevaux et les allées qui y conduisent
RP-24	2012	Haies	1 452 m	174 (12)	oui	Pâturage	Agr.	3 haies séparant le pâturage en quatre sections
RP-25	2012	Haies	166 m	13 (8)	oui	Pâturage	Agr.	Haie (1 rangée) en bordure de pâturage
RP-26	2012	Haies	404 m	51 (9)	oui	Maraîchage	Agr.	6 haies (1 et 2 rangées) séparant plusieurs sections de la parcelle
RP-27	2013	Haies	456 m	34 (9)	oui	Pâturage	Agr.	2 haies (1 rangée) en bordure de pâturage
RP-28	2012	Sylvopast.	2 ha	60 (10)	oui	Pâturage	Agr.	Système sylvopastoral avec 3 rangées dans le pâturage et 1 haie (1 rangée) en bordure
RP-29	2012	Haies	1 358 m	187 (7)	oui	Fourrage	Agr.	4 haies (1 et 2 rangées) sur d'anciennes bordures de champ non entretenues
RP-30	2012	Haies	1 076 m	124 (11)	oui	Pâturage	Agr.	3 haies (1 rangée) entre des parcelles pâturées
RP-31	2012	Sylvopast.	0,5 ha	10 (4)	oui	Pâturage	Agr.	Verger pâturé (100 arbres) avec protections individuelles
RP-32	2013	Verger bois	0,3 ha	28 (2)	oui	-	Agr.	Devait être un système sylvopastoral... mais le troupeau a été vendu !
RP-33	2014	Haie	104 m	52 (2)	oui	Fourrage	Agr.	1 haie (2 rangées) sur une ancienne bordure de champ non entretenue

1 - Aménagements : Haies ou Système agroforestier intercalaire (SAI) ou système sylvopastoral (Sylvopast) - voir la Fiche 3 pour les caractéristiques détaillées

2 - Arbres ou arbustes fruitiers ou ornementaux : s'applique aux haies, ces arbres ou arbustes sont situés sur les rangées, entre les arbres à bois

3 - Tenure : «Agr.» : le propriétaire est l'agriculteur exploitant ; «Prop.» : le propriétaire est lié à un agriculteur exploitant par une entente

# Le laboratoire rural *Agroforesterie et paysage* - Fiche 7



## Un réseau de systèmes pour une exploration sur le long terme

Les 33 systèmes agrosylvicoles du laboratoire rural *Agroforesterie et paysage* constituent un réseau de parcelles d'essai et de démonstration relativement dense. Leur proximité géographique facilite la réalisation des suivis techniques et augmente les possibilités d'échanges entre propriétaires. Le changement induit dans le paysage est également plus marqué.

Ce réseau constitue une base concrète sur laquelle il est possible de s'appuyer pour répondre aux questions que soulève l'exploration de l'agrosylviculture :

- Est-il possible de mener simultanément une production agricole et une production de bois de qualité ?
- Quels travaux sont nécessaires et quel est leur coût ?
- Quels types d'ententes permettent d'associer un propriétaire, un agriculteur et la collectivité autour d'un projet commun ?
- Quel est l'impact des systèmes agrosylvicoles sur les paysages et comment sont-ils perçus ?

Ces systèmes d'essai sont aussi des lieux de démonstration, éléments indispensables du transfert de connaissances et du processus d'adoption.

Ce projet est l'un des 33 laboratoires ruraux de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014. Il est porté par la MRC du Rocher-Percé. Sa réalisation est rendue possible grâce à l'implication des organismes suivants :

**Affaires municipales,  
Régions et Occupation  
du territoire**

**Québec**

- Avec la participation de :
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
  - Ministère des Ressources naturelles et de la Faune



Bertrand Anel, coordonnateur  
MRC du Rocher-Percé, Chandler, Québec  
Courriel : [agroforesterie@rocherperce.qc.ca](mailto:agroforesterie@rocherperce.qc.ca)

Fiche de transfert publiée le 13 mars 2015. Photographies : B. Anel

Référence suggérée : Laboratoire rural Agroforesterie et paysage. 2015. Fiche 7 - Les systèmes agrosylvicoles mis en place. MRC du Rocher-Percé. 6p.

Laboratoire rural *Agroforesterie et paysage* 2009-2014 - Fiche 7 - Les systèmes agrosylvicoles mis en place - 6/6